

Département
de la CÔTE-D'OR

Arrondissement de
BEAUNE

Convocation du
21 janvier 2026

**SYNDICAT MIXTE DU SCOT
DES AGGLOMÉRATIONS DE BEAUNE,
NUITS-SAINT-GEORGES ET GEVREY-CHAMBERTIN**

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

**SÉANCE DU 4 FÉVRIER 2026 – 18H
14 RUE PHILIPPE TRINQUET À
BEAUNE**

PRÉSENTS :

PRÉSIDENT : Pierre BOLZE

Représentants de la Communauté d'Agglomération Beaune, Côte et Sud : Jean-Luc BECQUET, Carole BERNHARD, Pierre BROUANT, Jean-Claude BROUSSE, Jean-François CHAMPION, Xavier COSTE, Céline DANCER, Philippe JACQUELIN, Jean MAREY, Jean-Pascal MONIN, Rémy MORIN, Didier SAINT-EVE, Jean-Christophe VALLET.

Représentants de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges : Philippe BALIZET, Olivier BAYLE, Pascal BORTOT, Gilles CARRE, Alain CARTRON, Pascal GRAPPIN, Hubert POULLOT, Dominique VERET.

EXCUSÉS :

Représentants de la Communauté d'Agglomération Beaune, Côte et Sud : Sandrine ARRAULT, Gérard GREFFE, Sylvain JACOB, Sébastien LAURENT, Pascal MALAQUIN, Michel QUINET, Gérard ROY, Alain SUGUENOT, Denis THOMAS, Guy VADROT.

Représentants de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges : Jacques BARTHELEMY, Valérie DUREUIL, Christophe LUCAND, Jacques MERRA, Philippe RUPIN.

POUVOIRS :

- Sandrine ARRAULT a donné pouvoir à Pierre BOLZE
- Alain SUGUENOT a donné pouvoir à Jean-Luc BECQUET

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jean-François CHAMPION

C/26/03 – Compte administratif et affectation des résultats 2025 – Budget principal

Délibérant sur le compte administratif 2025 dressé par son Président,

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

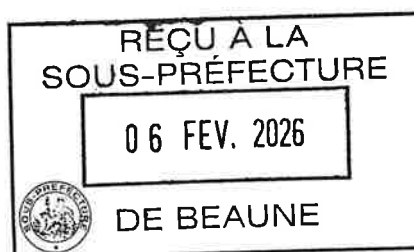
Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **DONNE ACTE** de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats antérieurs reportés		33 485.97 €		117 322.37 €
Opération de l'exercice	129 956.32 €	102 879.03 €	9 522.00 €	37 994.56 €
TOTAUX	129 956.32 €	136 365.00 €	9 522.00 €	155 316.93 €
Résultat de clôture hors Reste à réaliser		6 408.68 €		145 794.93 €
Reste à Réaliser au 31/12/2025			0.00 €	0.00 €
Résultat de clôture avec Reste à réaliser		6 408.68 €		145 794.93 €

- Considérant l'excédent d'investissement de 145 794.93 € **DÉCIDE** d'affecter cette somme au compte 001 excédent d'investissement reporté,
- Considérant l'excédent de fonctionnement de 6 408.68 € **DÉCIDE** d'affecter cette somme au compte 002 excédent de fonctionnement reporté,
- **ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

FAIT ET DELIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS,
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES,
POUR COPIE CONFORME,



PIERRE BOLZE,
Président du Syndicat